

Vos questions / nos réponses

Canabis sur enfant de 13 mois

Par [Profil supprimé](#) Postée le 01/12/2018 17:40

Mon enfant de 13 mois a manger du cannabis et je me demandais quel son les reaction que je doit conanaitre absolument en cas de nessessiter jai acces a l'auto et je menvais direct a l'hosto si quoi quce soit est louch maia en meme temps je veux aucunement de suivi dpj

Mise en ligne le 03/12/2018

Bonjour,

Votre enfant de 13 mois aurait ingéré du cannabis. Vous nous demandez des conseils sur la conduite à tenir dans ce type de situation.

L'ingestion de cannabis ou de toutes autres drogues/médicaments représente une situation d'urgence médicale. Dans ce cas, il convient donc de joindre des services d'urgence tels que le SAMU (15) ou les pompiers (18) ou effectivement de conduire directement l'enfant aux urgences les plus proches, et cela, même avant l'apparition de symptômes (perte d'équilibre, somnolence, état comateux, ...). Cette plate-forme de questions/réponses ne représentait donc pas un média adapté à votre demande, vu que nos délais de réponses sont de 48h hors week-end et jours fériés.

Malgré les craintes qu'un signalement du médecin soit effectué, il semble nécessaire de donner toutes les informations qui pourront aider le médecin à aider rapidement et au mieux votre enfant. Vous gagnerez ainsi bien plus à être transparente sur les circonstances de cette intoxication.

Un accident peut arriver mais le plus grand risque est que cela se reproduise. Nous vous encourageons, à l'avenir, à doubler de vigilance.

Pour toutes autres questions ou si vous souhaitez que l'on échange sur le sujet en après coup, sachez que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 0800231313, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat, via notre site internet, tous les jours de 14h à minuit.

Cordialement

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)